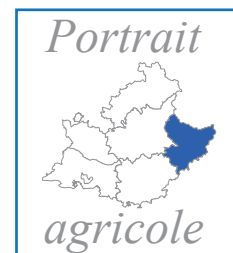


L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET LA FORÊT DANS LES ALPES-MARITIMES



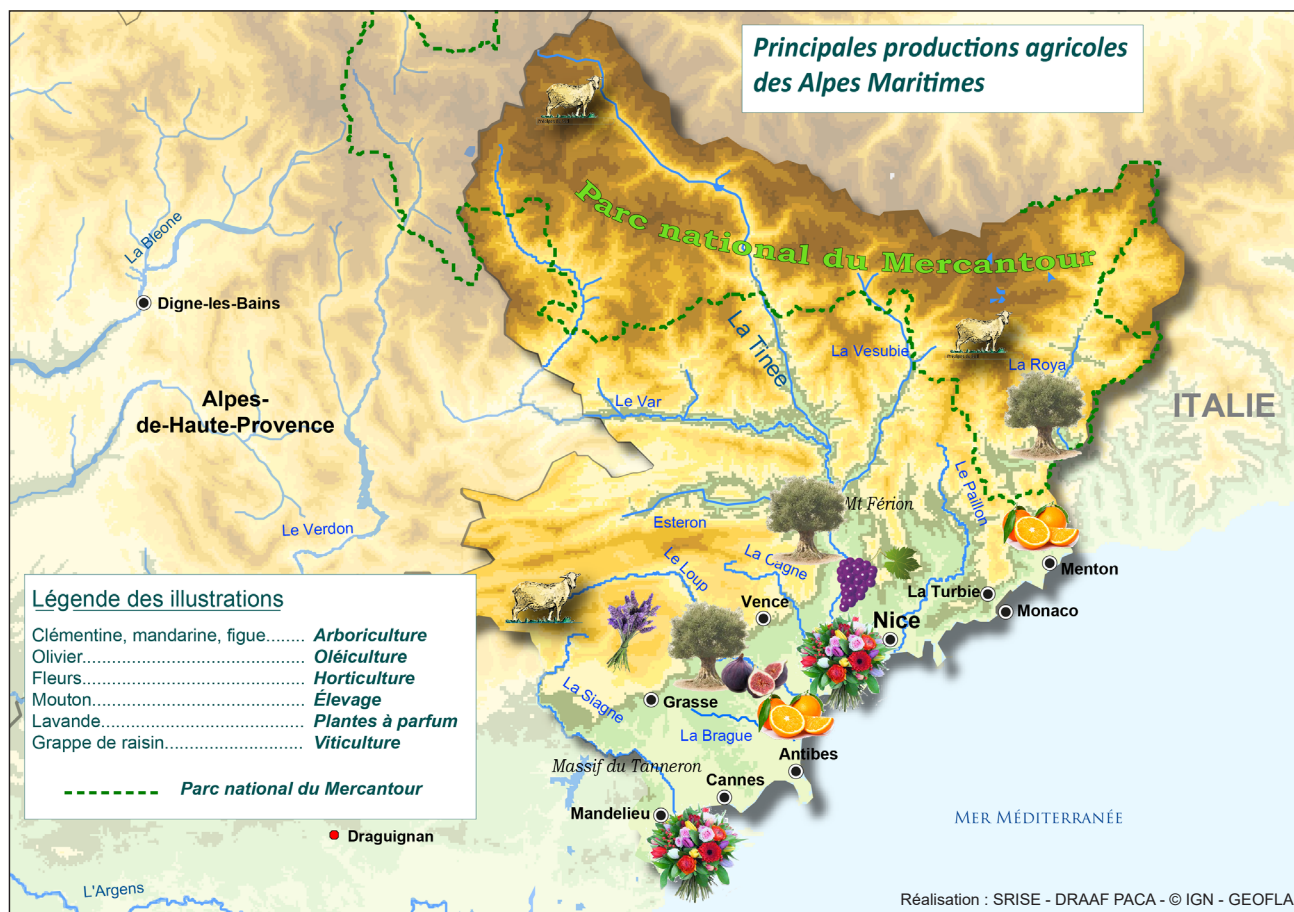
CE QU'IL FAUT RETENIR

L'activité agricole du département représente 1 800 emplois équivalents temps plein et génère 85 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. Les industries agroalimentaires emploient en outre plus de 1 270 salariés. La fabrication d'huiles essentielles emploie près de 2 430 salariés, en net recul en 2022 (3 900 en 2021).

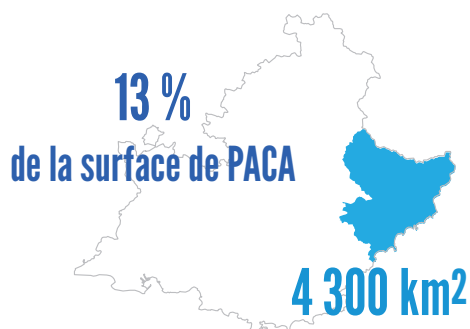
Les 1 200 exploitations agricoles sont principalement orientées vers la production de fleurs et plantes, légumes et fruits, dont olives et agrumes, ainsi que l'élevage ovin. Ainsi, le département est le 2^e producteur national d'agrumes.

L'agriculture biologique couvre 27 % des surfaces agricoles et concerne 374 exploitations. L'enseignement agricole contribue au développement des pratiques agro-écologiques en formant chaque année près de 400 élèves et plus de 500 apprentis dans le département.

La forêt est majoritaire dans l'occupation des sols : elle couvre 66 % du département. Les Alpes-Maritimes sont ainsi le 2^e département forestier de France métropolitaine et le 1^{er} au plan régional.



TERRITOIRE : 255 habitants par km²



Le département des Alpes-Maritimes s'étend sur **4 300 km²**, soit **13 %** de la surface régionale.

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2022

1 097 410 habitants



22 % de la région

Avec **1 097 410** habitants, le département représente **22 %** de la population régionale, soit **255 habitants par km²** (160 en moyenne régionale).

Source : Insee - Recensement de la population au 01/01/2022

LES SURFACES AGRICOLES : 72 841 ha

17 %
du département

72 841 ha



Les surfaces agricoles

Elles couvrent **72 841 ha***, soit **13 %** du département et **8 %** de la région.

9 %
du département

40 240 ha



Les sols artificialisés

Ils représentent **9 %** du département (10 % en moyenne pour la région).

5 %
de la SAU productive

1 720 ha



Les surfaces irrigables

On estime que **1 720 ha** de SAU sont irrigables, soit **5 %** de la SAU productive du département.

*y compris pâturages collectifs

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2022

Source : Agreste - Recensement Agricole 2020



34 ha

Superficie agricole utilisée moyenne

Avec **34 ha**, la SAU moyenne des exploitations du département (hors pâturages collectifs) est proche de la moyenne régionale (35 ha).

SAU moyenne des exploitations du département selon la spécialisation (hors pâturages collectifs)

Ovins et caprins	125 ha
Bovins et autres animaux	103 ha
Grandes cultures (dont plantes aromatiques, à parfum)	27 ha
Polyculture-polyélevage	8 ha
Arboriculture	3 ha
Maraîchage-horticulture	2 ha

Source : Agreste - Recensement Agricole 2020

EXPLOITATIONS AGRICOLES : plus de 50 % en légumes, fleurs, fruits

1 189 exploitations

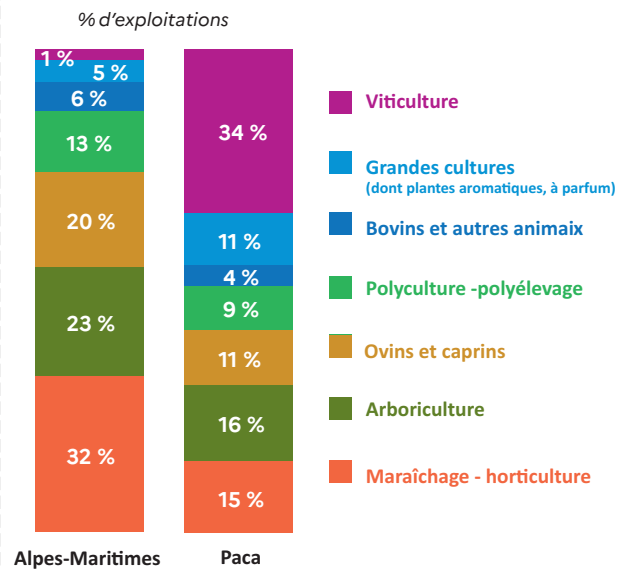


7 % des exploitations de la région

Avec 1 189 exploitations agricoles, le département rassemble 7 % des exploitations de la région.

32 % des exploitations sont spécialisées en maraîchage-horticulture et 23 % en arboriculture.

Spécialisation des exploitations



Source : Agreste - Recensement Agricole 2020

EMPLOIS AGRICOLES : 1 830 emplois

En 2022, le département compte 1 830 emplois agricoles équivalents temps plein, dont 1 090 emplois de dirigeants d'exploitation, 60 emplois de conjoints, 680 emplois de salariés.

dirigeants et conjoints

salariés

1 830
Emplois ETP



1 150 emplois ETP



680 emplois ETP

Source : Agreste - Estimation d'Emploi 2022 (données RA et MSA, calculs SSP)

AGRICULTURE BIO : 8 468 ha engagés



La SAU certifiée « agriculture bio » ou en conversion du département s'étend sur 8 468 ha, soit 27 % des surfaces agricoles des exploitations du département.

Ce sont 374 exploitations qui sont engagées dans la production biologique en 2022.

27%
de la SAU certifiée
"agriculture bio"
ou en conversion



8 468 ha

374
exploitations
engagées dans la
production biologique



Source : Agence bio 2022

PRODUCTIONS AGRICOLES : horticulture et agrumes

Avec **157 ha** en production de fleurs et feuillages coupés, l'horticulture est un secteur phare du département. Par ailleurs, en 2022, le département produit **3 200 tonnes** d'agrumes.

2^e département producteur

157 ha



Fleurs et feuillages coupés

3^e département producteur

3 200 tonnes



Agrumes

Le cheptel du département est réduit avec quelque **39 085 ovins**, principalement pour la production de viande, et **2 523 bovins**.

Cheptel



39 085
ovins



2 523
bovins

La production de lait est estimée à **10 701 hl** de lait de chèvre, **8 592 hl** de lait de vache et **1 112 hl** de lait de brebis.



Lait



10 701
hl



8 592
hl



1 112
hl

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2022

AIDES PERÇUES : 16 millions d'euros au titre de la PAC

En 2022, les aides PAC versées aux exploitations du département s'élèvent à **16 millions d'euros**.

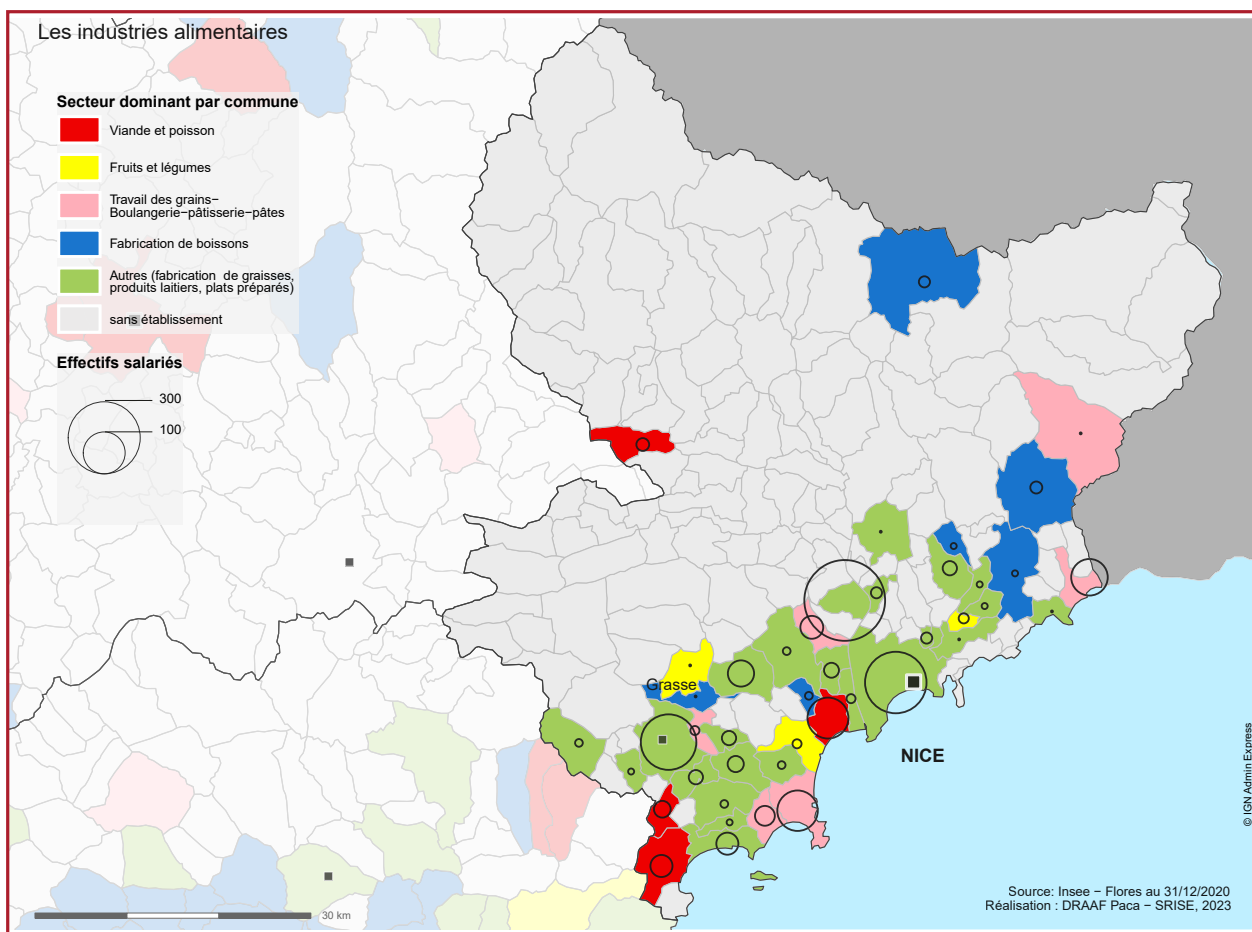
Parmi ces aides, **9 millions d'euros** ont été versés au titre du 1^{er} pilier et **7 millions d'euros** au titre du 2^e pilier.

16 M€
Aides PAC
aux exploitations
du département



Source : DRAAF PACA d'après ASP - Paiements 2022 au 01/11/2023

INDUSTRIES DE TRANSFORMATION



Les industries agroalimentaires des Alpes-Maritimes emploient **1 279 salariés** au 31/12/2020, majoritairement en production alimentaire (1 216 salariés), les industries des boissons représentant le complément.

Avec 89 établissements et 693 salariés, la fabrication du thé, café, cacao, chocolat, sucre, des confiseries, condiments, assaisonnements et plats préparés est le 1^{er} secteur agroalimentaire du département.

Le secteur de la boulangerie - pâtisserie industrielles et de la fabrication de pâtes alimentaires est le 2^e plus gros employeur avec 314 salariés.

Le commerce de gros de produits agroalimentaires regroupe 307 établissements et emploie **2 907 salariés**.

La fabrication d'huiles essentielles issues des plantes à parfum, aromatiques et médicinales emploie **2 427 salariés** répartis dans 51 établissements, pour une valeur exportée de 1,2 milliard d'euros.

Insee - Flores au 31/12/2020, Douanes 2022

VALEUR DE LA PRODUCTION : 85 millions d'euros



Le chiffre d'affaires de la production agricole du département est estimé à **85 millions d'euros** en 2022.

L'horticulture constitue la 1^{re} source de richesse avec 40 % de la valeur agricole départementale. Les animaux et les légumes constituent les 2^e et 3^e productions.

Top 5 des productions

Fleurs et plantes	34 millions €
Animaux et productions animales	17 millions €
Légumes frais (y.c. tomates)	8 millions €
Fourrages et plantes fourragères	8 millions €
Fruits (y.c. olives et fraises)	7 millions €

Source : Agreste, Insee - Comptes de l'agriculture 2022 provisoires

ACTIVITÉ FORESTIÈRE : 2^e taux de boisement de France

36 000 m³
de bois ronds



La récolte forestière dans le département est estimée à **36 000 m³** de bois ronds, dont 39 % est destinée à l'énergie.

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2022.

66 %
taux de boisement



Avec un taux de boisement de **66 %**, le département arrive à la 2^e place métropolitaine (31 %).

Source : IGN - Inventaire forestier, campagne 2020

169
emplois salariés



L'activité forestière (Cf. Définitions) génère **169 emplois salariés** au 31/12/2020.

Source : Insee - Flores au 31/12/2020

ENSEIGNEMENT AGRICOLE : 896 élèves et apprentis

400
élèves



496
apprentis



1
établissement



Pour l'année scolaire 2022-2023 dans le département, **1 établissement public** dispense un enseignement agricole auprès de **400 élèves** et **496 apprentis**.

L'établissement d'Antibes est notamment impliqué dans le plan national du projet agro-écologique pour la réduction de l'usage des pesticides et l'agriculture biologique. Il développe en particulier un atelier de production maraîchère en agriculture biologique et commercialise ses produits aux consommateurs locaux et aux collectivités (cantines scolaires et centres de loisirs).

Source : DRAAF - Service régional de la formation et du développement

Sources et définitions

SAU : superficie agricole utilisée, terres dédiées à une activité agricole hors bâtiments, cours, friches, bois...

SAU productive : superficie agricole utilisée dont est déduite la surface toujours en herbe (STH) peu productive (landes, parcours...)

1^{er} pilier de la politique agricole commune (PAC) : aides à la production.

2^e pilier de la PAC : aides au développement rural.

Activité forestière : exploitation forestière (02.20Z) ; sylviculture et services à l'exploitation forestière (02.10Z et 02.40Z) ; Depuis la publication 2024 les activités suivantes ne sont plus intégrées au données d'activité forestières : le travail du bois (16.10A à 16.29Z), les industries du papier et du carton (17.11Z à 17.24Z) les travaux de charpente (43.91A).

Recensement agricole 2020 : ce portrait intègre les données de la Statistique Agricole Annuelle rebasées sur les données du recensement agricole 2020.

www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr/DONNÉES-STATISTIQUES



Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Information Statistique
et Économique

132, bd de Paris - CS 70059
13331 Marseille Cedex 03

Directrice régionale : Stéphanie Flauto
Directeur de la publication : Pierre-Jean Chambard
Rédacteur en chef : Isménos Tzortzis
Rédactrice : Barbara Michelet
Composition : Nadine Nieto
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1773-3561